DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2024-291 LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : FINANCES LOCALES

Sous matière : DECISIONS BUDGETAIRES

OBJET:
AUTORISATION
ENGAGEMENT
INVESTISSEMENT
2025 AVANT
VOTE BUDGET

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU : 5 DECEMBRE 2024

AFFICHAGE EN DATE DU: 5 DECEMBRE 2024

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du mercredi 11 décembre 2024 Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents: Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Christian WINTERHALTER, IMEDJADJ Nadia.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations:

Bernard GRIMAUD donne pouvoir à Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES,

Régine SURRE donne pouvoir à Sabine CHABERT,

Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Evelyne GUILHEM.

Delphine SANTINI donne pouvoir à Philippe GUIRAUD, Préscillia GRANIER, donne pouvoir à Philippe GREFFIER, Adrien ROUZAUD donne pouvoir à Bruno PERLES.

Absents: Karole CAFFIER, Zohra KUFEL, Gérard MONDRAGON.

Secrétaire: Audrey GAIANI,

La loi n° 96.142 du 21 février 1996 objet de l'article L 1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que jusqu'au vote du budget, le Maire peut, sur l'autorisation de son Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, M. le Maire sollicite à cet effet l'accord de l'assemblée,

soit un total de 2 003 435 € ventilés par opération.

Ayant établi d'une part,

• la portée majeure de cette mesure qui est de permettre le règlement de certaines dépenses d'investissement essentielles et la poursuite de projets déjà engagés,

et soulignés d'autre part,

• que ces crédits seront inscrits au budget lors de son adoption, l'autorisation demandée précisant le montant de l'affectation des dits crédits, M. le Maire propose que les dépenses engagées soient ventilées sur les opérations suivantes :

Opération 9001 – Hôtel Ville / serv. délégués	107 400 €
Opération 9002 – Voirie / réseaux	262 388 €
Opération 9003 – Education petite enfance	124 119 €
Opération 9004 – Installations sportives	53 750 €
Opération 9006 – Aménagement urbain	226 679 €
Opération 9007 – Services techniques et TRI	151 375 €
Opération 9009 - MDA / Halle aux grains	39 275 €
Opération 9011 – Bâtiments Communaux	219 075 €
Opération9012 – Travaux pluriannuels	819 375 €

Après avis de la Commission des Finances en date du 5 décembre 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

AUTORISE M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement cidessus proposées avant le vote du budget Ville 2025 et conformément aux dispositions de la loi du 21 février 1996.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 11 décembre 2024

Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le Certifiée exécutoire par réception en Rréfecture le :

Par publication le :

Par délegation, Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 20 DEC. 2024

Berger Levrault

ID: 011-211100763-20241211-DB2024291-DE